



Forêt ou Forêts ?



On ne devrait pas parler de la forêt mais plutôt des forêts car, si l'on y regarde de plus près, les forêts n'ont pas toutes la même physionomie... Ce sont l'altitude, l'exposition, la température, la nature du sol ou encore les précipitations qui déterminent la composition des forêts.

Leur seul point commun, c'est la présence dominante et couvrante d'arbres.

Mais ces derniers peuvent être plus ou moins espacés, d'essences plus ou moins variées, feuillus, résineux, accompagnés ou non de sous étage (arbustes, herbacées...).

Sur le territoire du Parc du Haut-Jura, couvert à 70% par des forêts, on distingue plusieurs dizaines de forêts différentes. Certaines présentent un intérêt écologique majeur, d'autres sont plus banales.

Dans tous les cas, ces forêts sont dites secondaires, par opposition à primaires, c'est-à-dire qu'elles ont toutes connu l'intervention, plus ou moins forte, de l'homme qui, de longue date, en tire des revenus.

Distribution géographique

Les forêts sont partout répandues en Europe. En France, elles occupent 28% du territoire métropolitain (155 000 km²), plaçant ainsi l'hexagone au quatrième rang européen des pays boisés derrière la Suède, la Finlande et l'Espagne. La surface forestière française a doublé depuis 1928. Le Jura est couvert à 45% de forêts et ce chiffre atteint 75% en montagne.

Physionomie

Difficile d'entrer ici dans le détail de la physionomie des forêts tant elle varie d'une forêt à l'autre. Néanmoins, pour mieux comprendre ce qui détermine l'installation d'une forêt plutôt qu'une autre et ce qui fait la particularité des forêts du Haut-Jura, prenons quelques exemples parmi les plus caractéristiques et remarquables en partant des forêts développées bas en altitude et en montant progressivement jusqu'au Crêt de la neige, point culminant du Haut-Jura à 1718 m.

Frênaies-Erabraies en bordure des eaux vives, sur substrat calcaire

- Altitude : 300 à 800 m.
- Conditions stationnelles : bord de rivières à eaux vives, inondations fréquentes.
- Sol : Calcaire. Présence de matériaux alluviaux riches en cailloux, graviers. Sol carbonaté, bien drainé en dehors des périodes de crues.
- Strate arborée : frêne commun (*Fraxinus excelsior*), érable sycomore (*Acer pseudoplatanus*)...
- Strate arbustive : sureau noir (*Sambucus nigra*),

fusain d'Europe (*Euonymus europaeus*)...

- Strate herbacée : diverses espèces de mégaphorbiaies¹ comme ail des ours (*Allium ursinum*), fougère femelle (*Athyrium filix-femina*), aconit tue-loup (*Aconitum vulpa*)...

Erabraie à scolopendre

- Altitude : 300 à 1400 m.
- Conditions stationnelles : Pentas souvent fortes. Exposition nord en conditions de confinement (ravins, reculées). Climat pluvieux.
- Sol : Calcaire le plus souvent. Eboulis grossiers, cailloux.
- Strate arborée : érable sycomore (*Acer pseudoplatanus*), frêne commun (*Fraxinus excelsior*), orme de montagne (*Ulmus montana*)...
- Strate arbustive : noisetier (*Corylus avellana*), sureau à grappes (*Sambucus racemosa*)...
- Strate herbacée : assez diversifiée avec des fougères : polystich à aiguillons (*Polystichum aculeatum*) et quelques herbacées recouvrantes : aspérule odorante (*Galium odoratum*), lunaire vivace (*Lunaria rediviva*)...
- Autre élément particulier : en fonction de l'altitude la forêt peut varier encore : forme de basse altitude à tilleul, houx, lierre...; forme montagnarde : variante à moehringie - mousse (*Moehringia muscosa*) sur sols pauvres en terre fine, variante à impatient (*Impatiens noli-tangere*) sur sols riches en terre fine.

Hêtraie-Chênaie à Aspérule odorante

- Altitude : < 500 m.
- Conditions stationnelles : plateaux calcaires, versants diversement exposés.

- Sol : calcaires et marnes. Sols bruns² riches en calcium, argilo-limoneux, plus ou moins épais, plus ou moins riches en cailloux, présentant une litière bien décomposée. Ces sols sont généralement bien alimentés en eau.

- Strate arborée : hêtre (*Fagus sylvatica*), chêne sessile (*Quercus petraea*), érables (*Acer sp.*), frêne commun (*Fraxinus excelsior*), merisier (*Prunus avium*)...
- Strate arbustive : sous-bois avec charme (*Carpinus betulus*), érable champêtre (*Acer campestre*), noisetier (*Corylus avellana*) et divers arbustes calcicoles.
- Strate herbacée : aspérule odorante (*Galium odoratum*), mélisse uniflore (*Melica uniflora*), laïche digitale (*Carex digitata*), campanule gantelée (*Campanula trachelium*), pulmonaire des montagnes (*Pulmonaria montana*), parisette (*Paris quadrifolia*), lamier jaune (*Lamium galeobdolon*)...

Pessière à doradille de lapiaz ou éboulis calcaire

- Altitude : > 850 m.
- Conditions stationnelles : forêt installée sur des blocs calcaires ou des lapiaz recouverts de mousses et de myrtilles. Conditions froides à très froides qui entraînent une croissance lente des arbres et la présence d'un humus brut acide. Stations marginales en versant nord dans des cuvettes à gel.
- Sol : Terre fine, noire, riche en humus, pauvre en argiles, s'accumulant entre les blocs, hors d'atteinte de la plupart des racines. Sols lithocalcaires sur lapiaz, humo-calcaires sur éboulis. L'enracinement des arbres est donc superficiel.
- Strate arborée : épicéa, sapin (*Abies alba*), bouleau verruqueux (*Betula pubescens*), sorbier des oiseaux

(*Sorbus aucuparia*), alisier blanc (*Sorbus aria*), érable sycomore (*Acer pseudoplatanus*)...

-Strate arbustive : recouvrante avec églantier des Alpes (*Rosa pendulina*), camérisier noir (*Lonicera nigra*), saule à grandes feuilles (*Salix appendiculata*), alisier nain (*Sorbus chamaemespilus*)...

-Strate herbacée : dominée par la myrtille en tapis dense. Les mousses et l'humus brut recouvrent les blocs d'un épais tapis.

Pinède à crochets

-Altitude : 1 000 à 1 700 m.

-Conditions stationnelles : crêtes rocheuses ensoleillées et leurs flancs au sud. Roches suffisamment diaclasées pour que les arbres puissent s'établir ; la roche est très dure et ne forme pratiquement pas de terre fine. Exposition aux vents violents ; la neige ne persiste jamais longtemps, il en résulte l'absence de réserve d'humidité au départ de la végétation ; la neige peut même disparaître pendant l'hiver.

-Sol : la roche est recouverte de matière organique.

-Strate arborée : peuplements toujours très ouverts (à 50%) constitués d'arbres peu élevés (<5 m) dominés par le pin à crochets (*Pinus uncinata*) accompagné de l'alisier blanc (*Sorbus aria*).

-Strate arbustive : alisier de Mougeot (*Sorbus mougeotii*), érable à feuilles d'obier (*Acer opalus*)...

-Strate herbacée : séslerie bleue (*Sesleria albicans*), laïche blanche (*Carex alba*), laïche humble (*Carex humilis*), raisin d'ours (*Arctostaphylos uva-ursi*), chardon décapité (*Carduus defloratus*)...

Intérêt patrimonial

Outre leur intérêt économique et social majeur (plus de 400 millions d'hommes dépendent de la forêt pour vivre), les forêts présentent des fonctions écologiques et environnementales fondamentales qui se manifestent à plusieurs niveaux :

- réservoir de biodiversité (champignons, lichens, fougères, plantes épiphytes, insectes, oiseaux, mammifères...) et d'habitats, ainsi que de ressources génétiques et phytopharmaceutiques. Les forêts constituent également les noyaux du réseau écologique et de très importants corridors biologiques,
- fonction paysagère,
- protection contre les risques naturels (avalanches, inondations, sécheresse, désertification et éléments de résilience écologique...),
- qualité de l'air : outre que la forêt produit une partie significative de l'oxygène de l'air sur les continents, elle a une capacité extraordinaire à fixer les poussières (comme certains polluants non dégradables), grâce notamment aux mousses, aux lichens, à la rosée et aux sols,
- protection des sols (lutte contre l'érosion) : la forêt est un lieu de restauration du sol si elle n'est pas surexploitée,
- fonction macro et micro climatique, grâce à l'évapotranspiration et à la pro-

tection de la canopée qui atténuent considérablement les chocs thermiques, et la déshydratation due au vent,

- puits de carbone, par fixation du gaz carbonique dans le bois et le sol, au moins pour les forêts tempérées non soumises aux incendies et pour les forêts tropicales en phase de croissance,
- Fonction aménitaire³.

Quelques espèces végétales rencontrées en forêt

(hors arbres ci-dessus mentionnés)

Des orchidées comme le sabot de vénus (*Cypripedium calceolus*) ou la néottie nid d'oiseau (*Neottia nidus-avis*), des mousses comme la buxbaumie verte (*Buxbaumia viridis*), des champignons, des lichens...

Quelques espèces animales rencontrées en forêt

Le grand tétras (*Tetrao urogallus*), de nombreuses chouettes comme la chouette de Tengmalm (*Aegolius funereus*), de nombreux pics comme le pic tridactyle (*Picoides tridactylus*), de nombreux insectes comme le lucane cerf volant (*Lucanus cervus*), le lynx (*Lynx lynx*), diverses chauves souris comme la barbastelle (*Barbastella barbastellus*)...

¹ *Mégaphorbiaie* : formation végétale de hautes herbes (souvent à larges feuilles) se développant sur des sols humides et riches

² *Sols bruns* : Les sols bruns sont la forme classique de sol évolué que l'on rencontre sous forêt feuillue en zone tempérée. Ils portent généralement un humus de type mull (humus formé en aérobiose qui présente une importante pédofaune en particulier vers de terre). Le milieu, bien drainé, libère en quantité suffisante des argiles et des oxydes de fer, permettant ainsi la mise en place d'un complexe argilo-humique.

³ La notion d'*aménité* évoque les aspects agréables de l'environnement ou de l'entourage social, qui ne sont ni appropriables, ni quantifiables en termes de valeur monétaire.

Facteurs de régression

Dans le Haut-Jura, la forêt n'est pas menacée. Néanmoins, certaines évolutions méritent une attention toute particulière car, mal anticipées, elles pourraient condamner la présence d'espèces et certaines formes de forêts sur le territoire.

- Parmi les principales causes du déclin de la biodiversité dans les forêts, la disparition des très vieux arbres et du bois mort menace la survie de 30% des espèces forestières européennes.
- Le développement du bois énergie, à encourager en tant qu'énergie renouvelable, devra s'accompagner d'une gestion responsable des forêts, en prenant en compte la biodiversité qui s'y est développée.
- Les coupes franches, encore appelées coupe à blanc, peuvent localement condamner la présence d'un habitat forestier et/ou d'espèces forestières remarquables.
- La multiplication des accès au cœur des forêts, souvent nécessaires pour en extraire le bois et faire fonctionner l'économie forestière, constitue autant d'opportunités pour les pratiquants de sports motorisés de s'adonner à leur loisir en risquant de perturber, parfois avec des conséquences graves, la faune et la flore forestières.

Quelques gestes écocitoyens pour préserver le milieu

😊 Même si elles sont omniprésentes, les forêts et la vie animale et végétale qu'elles abritent sont sensibles au dérangement. Lorsque je me promène, je reste sur les sentiers et tiens mon chien en laisse.

😊 Lorsque je marche en forêt, je respecte les jeunes pousses qui constituent la forêt de demain.

😊 Si je suis propriétaire de forêts, je privilégie une gestion qui accompagne l'évolution naturelle des arbres (futaie jardinée) plutôt que de chercher à tout maîtriser ou à intervenir par des coupes lourdes et destructurantes.

